

Des phénomènes d'électricité statique peuvent-ils expliquer certains cas de « soucoupes volantes » ?

Notre compatriote, M. Louis Braems, ingénieur conseil de la Caisse Régionale de Sécurité Social, bien connu pour l'action inlassable qu'il mène dans notre région en faveur de la sécurité du travail, vient d'élaborer une fort intéressante étude intitulée : « La prévention des dangers de l'électricité statique dans les industries employant les solvants ».

La recherche des dangers que peut créer l'électricité statique et des moyens de s'en préserver, amène l'auteur de ce minutieux travail à rappeler tout d'abord ce qu'est cette énergie et à citer quelques faits où cette accumulation d'électricité due à certains mouvements ou frottements de corps, se manifeste d'une manière très nette.

M. Braems écrit : « Lorsque les premiers wagons-citernes contenant des hydrocarbures firent leur apparition, au cours du remplissage, des ouvriers avaient ressenti de fortes commotions et vu des étincelles jaillir entre les manches de remplissage et le dôme des wagons. »

Au cours de ce genre d'opérations, plusieurs incendies avaient relaté dans les usines sans cause apparente.

En 1934, lors de la destruction du dirigeable allemand « Hindenburg », on a pu, à la suite d'une enquête très sérieuse attribuer la catastrophe aux charges statiques.

Actuellement, dans le domaine de l'aviation, on a évalué le potentiel atteint par un avion aux formes arrondies à 200.000 ou même 500.000 volts ; cette charge statique a tendance à s'éliminer par effluves (effet « St. Elme ») localisées en toutes les parties de l'avion formant aspérités (pouvoir des pointes).

CES EFFLUVES PARFOIS VISIBLES LA NUIT SOUS FORME D'AIGRETTES LUMINEUSES (FEUX DE SAINT-ELME) PEUVENT CORRESPONDRE A UNE INTENSITE TOTALE DE PLUSIEURS MILLIAMPERES.

Les avions volant à des vitesses de plus en plus grandes, on peut admettre que ces phénomènes de condensation électrique ont des chances d'être de plus en plus fréquents. Sans doute équipe-t-on les appareils modernes de conducteurs susceptibles d'éliminer ces charges statiques, mais les cas où elles se manifestent d'une manière visible, sous forme d'aigrettes lumineuses ou autres, ne sont pas exclus pour autant.

Dès lors, pourquoi ne pas penser qu'un avion volant à haute altitude, et dont le bruit du moteur ne pourrait être entendu depuis la terre, pourrait, le soir, prendre l'apparence d'un objet lumineux de forme imprécise, étant donné la distance, et qu'une description plus ou moins exacte le transformerait facilement en un engin extraordinaire ?

Pourquoi ne pas penser aussi que le même phénomène de condensation d'électricité statique pourrait se produire autour

des divers types de ballons-sondes utilisés par les services météorologiques, ou par les états-majors, et qui errent parfois très longtemps dans l'espace. Dans ce cas, ces ballons pourraient aussi prendre un aspect lumineux, s'entourer d'un éclat bleuâtre, comme s'ils s'auroleaient d'étincelles, ce qui correspondrait aux descriptions auxquelles nous faisons allusion dans notre précédent numéro.

Le mouvement de ces sphériques soumis aux vents, aux tourbillons et trous d'air, pourrait, d'autre part, s'assimiler aux évolutions apparemment fantaisistes de certains de ces objets lumineux aperçus dans le ciel et rangés dans la catégorie des soucoupes.

Ce n'est là qu'une hypothèse émise sans l'ombre d'une prétention, et qui pourrait peut-être expliquer quelques-uns des innombrables cas d'apparitions, dans le ciel, d'objets non identifiés.

En tout cas, le rappel, par M. Braems, de ces phénomènes d'électricité statique, ouvre à nos suppositions et à nos désirs de trouver des explications aux mystérieux phénomènes célestes, un champ particulièrement vaste.

MARTIENS INCENDIAIRES EN BELGIQUE

Ils utilisent un rayon mystérieux pour brûler un jardinier

Tournai, 4. — Un jardinier de Wasmes-Audemelt-Briffail, près de Tournai en Belgique, M. Martial Pipers, 45 ans, prétend avoir été brûlé par le mystérieux rayon lumineux d'une soucoupe volante.

Cet étrange accident s'est produit mardi soir. Au retour d'une visite à sa sœur, le jardinier roulait à bicyclette, vers 21 heures, lorsqu'il fut soudain touché par un rayon lumineux braqué à hauteur de sa poitrine. Au même instant ses vêtements s'enflammèrent. M. Pipers sauta de machine pour éteindre ce mystérieux début d'incendie.

Plus mort que vif, il rentra à son domicile où sa famille dut se rendre à l'évidence devant les dégâts. Sur une largeur de 10 centimètres, ce feu mystérieux a brûlé sa canadienne, son veston et son pull-over. La chemise du jardinier est roussie. M. Pipers passe pour un homme de bonne foi.

Au tour de la Grande-Bretagne

Londres, 4. — Jusqu'alors les Anglais n'avaient point vu de soucoupes. Ils étaient très sceptiques. Or, voici qu'un habitant de Torquay M. Branson, a aperçu la nuit dernière, quinze engins volants à une hauteur considérable au-dessus de la Manche. Ils ressemblaient à des boules de feu de couleur jaune-orange, ils évoluaient lentement, puis s'élevèrent et disparurent rapidement.

D'autre part, un « objet volant non identifié » en forme de cigare a été aperçu par plusieurs personnes à l'ouest de Saint-Austell, dans les Cornouailles.

Pris pour un Martien, il reçoit la bastonnade

Tain-L'Hermitage, 4. — Les soucoupes volantes ont fait cette nuit une victime, M. Neyret, cultivateur à Tain-L'Hermitage (Drome), que l'un de ses voisins avait pris pour un Martien.

Dans l'obscurité, son voisin, un vigneron, avait aperçu une silhouette qui lui parut « extraordinaire ». « C'est un Martien », se dit-il, il s'arma d'un bâton et frappa à coups redoublés le pauvre M. Neyret qui a une oreille décollée et s'est trouvé dans l'obligation de consulter un médecin.